

Un autre monde est possible !

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS



Attaques contre les retraites en vue ? Saint Malo est dans la rue

Mardi 10 septembre 11 heures
Devant la sous-préfecture de Saint Malo
3 rue Roger Vercelet



Assemblée générale du comité local Attac Saint Malo - Jersey Vendredi 27 septembre 2013 à 18h30 h

Maison des Associations
35, rue Ernest Renan - Saint Malo

Cette AG nous permettra de faire le point sur l'activité du comité en 2012 – 2013, les projets 2013-2014 et de présenter au vote le rapport d'activité, le rapport financier, le renouvellement des mandats des actuels élus qui en feront la demande ou les nouvelles candidatures. L'assemblée sera suivie d'un apéro/casse croûte.

L'action militante vous motive ?

Alors, n'hésitez plus, candidatez au Conseil
d'administration du comité local.

Notez bien que vous ne pourrez voter que si vous êtes à jour de votre cotisation, mais il vous est possible d'assister à l'AG, et d'adhérer sur place le jour même. En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir régulier.

Nb. : les adhérents recevront les documents de l'AG 15 jours environ avant la réunion

Conférence débat avec François Ruffin Mardi 1^{er} octobre 2013 à 20h30

« Contre l'oligarchie, la finance, les médias : que faire ? »

Maison des Associations
35, rue Ernest Renan - Saint Malo

François Ruffin est journaliste. Il participe au journal *Fakir*, au *Monde diplomatique* et à l'émission de France Inter *Là-bas si j'y suis*. Parmi les nombreux ouvrages qu'il a publiés, on peut citer *La guerre des classes* en 2008 chez Fayard, *Vive la banqueroute* ainsi que *Hector est mort*, en 2013 aux éditions Fakir,

Café citoyen

Mardi 22 octobre à 19h30

« Sommes-nous en démocratie ? »

Crise du gouvernement représentatif et expériences démocratiques

Au café « La Commune » 3 rue de la Poste à Ploubalay

animé par **Dimitri Courant**, étudiant de l'Institut d'Études Politiques de Rennes

Semaine de la solidarité internationale

Saint Malo, du 11 au 23 novembre

Comme l'an passé, le comité local s'associe à la réalisation de cette manifestation qui regroupe plusieurs associations : Artisans du monde, France Palestine Solidarité Saint Malo, Peuples solidaires 35, Sortir du nucléaire Saint Malo, Survie 35.

Les précisions sur le programme de cette semaine seront données ultérieurement

RETOUR SUR L'UNIVERSITE CITOYENNE D'ATTAC FRANCE



Placée sous le thème des « Ruptures et transitions, le temps est venu » les journées du 26 au 29 juillet de l'université d'été furent riches de débats et d'échanges avec des intervenants d'horizons divers, très pointus dans leur domaine. Cela ce qui permet de comprendre ce qui est en jeu et notamment l'idéologie sous tendue et de porter des propositions alternatives. A l'ordre du jour de ces journées la crise financière, la crise écologique, la nécessité de construire des alternatives dans plusieurs domaines, la réforme des retraites, le traité transatlantique ...

LA RÉFORME DES RETRAITES

Au-delà de la nécessité d'être présents dans les manifestations et les débats, les contre propositions d'ATTAC et de la fondation Copernic¹ sont à reprendre. Elles sont sous tendues par 2 idées : face aux politiques d'austérité il faut développer l'activité utile, répartir autrement les richesses produites et tenter de récupérer la part des 5 à 6 point de PIB perdus par les salariés au bénéfice des actionnaires.

Une des propositions concerne le financement : en soumettant à cotisation tous les revenus distribués (participation, intéressement, dividendes..). on garde un financement assis sur des cotisations employeurs et salariales et basées sur l'ensemble des revenus (quels qu'ils soient) issus du travail, et on ne touche pas à la compétitivité des entreprises (érigée au rang de dogme).

Ne pas perdre de vue que parler de la retraite c'est parler du travail, de ses finalités, du sens du travail, de ce que nous produisons, dans quelles conditions... Nous devons renverser ce sentiment d'impuissance, nous attaquer aux représentations sociales et aux points faibles des discours portés.

LE PROJET D'ACCORD DE LIBRE ÉCHANGE TRANSATLANTIQUE

La bataille contre l'accord en préparation entre les États Unis et l'Union Européenne doit devenir **une des batailles phare d'ATTAC** comme l'ont été les précédentes contre l'AGCS¹ et l'AMI¹. Il ne s'agit pas en l'occurrence d'un traité de commerce, ses buts principaux sont d'éliminer les barrières douanières derrière les frontières, c'est-à-dire les normes, la réglementation.... Ce qui est en jeu **c'est le démantèlement ultime du modèle social européen** et notamment de ses systèmes de protection sociale (assurance maladie, chômage, retraite, etc.).

LE PROJET DE TAXE SUR LES TRANSACTIONS FINANCIÈRES

Portée par ATTAC depuis sa création en 1998, elle est devenue une possibilité bien réelle, sa faisabilité juridique et technique ayant été établie. En Europe, 11 pays se sont prononcés pour introduire une taxe commune sur les transactions financières dans le cadre d'une coopération renforcée. Trois États : la Grande Bretagne, la Suède et le Luxembourg y sont fortement opposés. Adoptée par le parlement européen en décembre 2012 elle doit encore être approuvée par le Conseil européen pour une entrée en application au 1^{er} janvier 2014.

Sa base serait les transactions financières sur les ventes ou achats d'actions, d'obligations, y compris les produits dérivés dès lors qu'une des parties (une banque française par exemple) de la transaction est établie dans un état membre même si la transaction se fait en dehors de l'Union européenne.

Tous les établissements financiers établis sur le territoire d'un état membre sont concernés par la taxe y compris les fonds spéculatifs. Le projet contient 2 principes essentiels de nature à barrer la route à l'évasion fiscale :

- le principe de résidence : la taxe sera due dès lors qu'une des 2 parties est établie dans un Etat membre indépendamment de l'endroit où la transaction a lieu ;
- le principe d'émission : les instruments financiers émis dans les états membres seront imposés lorsqu'ils sont négociés même si ceux qui effectuent ces transactions ne sont pas établis dans la zone TTF. Ainsi une action de Renault vendue à Hong Kong par une banque japonaise serait taxée.

Pour le commissaire européen à la fiscalité **la TTF européenne serait susceptible de rapporter 35 milliards d'euros par an.** Le produit serait partagé entre les budgets nationaux, le budget européen et l'aide au développement.

Mais des revirements peuvent intervenir : plusieurs intervenants ont mis en avant la nécessité de suivre de très près l'évolution des discussions sur la TTF. L'industrie financière fait pression auprès des gouvernements, pour réduire le taux, l'assiette et au final couler la taxe. Le 2 avril 2013, des organisations comme le Medef, la fédération française des banques, la fédération française des assurances ont écrit au ministre de l'économie pour le mettre en garde contre « les conséquences dramatiques » de l'adoption de cette taxe. Ces arguments semblent avoir convaincu le ministre français de l'économie qui a déclaré le 11 juillet devant des banquiers que la taxe envisagée par la commission européenne était « **excessive** » ...